

AIGUEBLANCHE |

Le contrat de ruralité Portes de Tarentaise vient d'être signé

C'est à la piscine intercommunautaire du Morel, qui symbolise parfaitement la collaboration de la communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT) et celle des Vallées d'Aigueblanche (CCVA), qu'a été signé, mardi soir, le contrat de ruralité de Portes de Tarentaise. Celui-ci a été signé par le sous-préfet, Nicolas Martrenchard, et les deux présidents des communautés de communes, André Pointet et Fabrice Pannekoucke, en présence de nombreux élus du territoire dont Jocelyne Abondance, conseillère départementale. Ce contrat, comme l'a souli-

gné le sous-préfet, « est un outil qui s'articule autour de deux grands principes : mieux coordonner les initiatives publiques et renforcer le soutien financier de l'État aux projets portés par les collectivités ».

Les signataires du contrat de ruralité se sont engagés sur un programme pluriannuel de 2017 à 2020. Le territoire des deux communautés de communes bénéficiera ainsi d'une enveloppe annuelle de 400 000 euros apportée par l'État. Et pour cette seule année 2017, le contrat Portes de Tarentaise apportera 490 000 euros. Les projets de la CCCT sont définis avec, pour 2017,

la rénovation du gymnase de Saint-Marcel, l'aménagement du bourg centre de Saint-Martin-de-Belleville, l'étude de la zone d'activités de la Chaudanne et de la Contamine et le projet de la cité scolaire des Casernes.

En ce qui concerne la CCVA, pour 2018-2020, les projets portent sur la revitalisation du bourg-centre d'Aigueblanche par l'achat et la rénovation des commerces, la rénovation des espaces extérieurs de la piscine du Morel et l'agrandissement et la rénovation du gymnase de La Léchère.

Claude TATOUT



La signature de ce contrat de ruralité a été appréciée par les élus des deux communautés de communes voisines, porteuses de projets, André Pointet et Fabrice Pannekoucke, ici avec le sous-préfet, Nicolas Martrenchard.